



Avis de Course

Régates «Trophée Harlé »

Dates : 19-20 septembre 2020

Zone : Pertuis Charentais

Organisateur : Yacht Club Classique

Grade: 5B

La mention [DP] dans une règle de l'Avis de Course signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

AVENANT Numéro 1

14 septembre 2020

En raison de la crise sanitaire du Coronavirus, les paragraphes suivants sont modifiés :

4. Droits à payer

- Les prestations à terre sont supprimées. Il n'y aura pas de repas des équipages et accompagnateurs organisé à terre.

5. Programme

5.1 Confirmation des inscriptions le 18 septembre 2020 de 17:30 à 19h30 :

- Le port du masque de protection personnelle et le respect de la distanciation sociale (1m) sont impératifs [DP].
- Une seule une personne par bateau (le skipper ou son représentant) sera admise à la confirmation de l'inscription et au briefing.
- Toute demande de licence temporaire ou annuelle devra être reçue par E-mail au secrétariat au plus tard le 16 septembre 2020. Le règlement sera à faire en ligne par carte bancaire.

5.3 Jours de course

- Le skipper s'assurera que l'équipage respecte les prescriptions et recommandations sanitaires de la FFVoile et en particulier le port du masque de protection personnelle lors des déplacements à terre [DP].

19 septembre 2020 :

- Mise à disposition du comité de course à **09h00** à proximité de la bouée Ouest Minimés
- 1 ou 2 courses dans les Pertuis ;
- Amarrage à La Rochelle.

20 septembre 2020 :

- Mise à disposition du comité de course à **09h00** à proximité de la bouée Ouest Minimés ;
- 1 ou 2 courses dans les Pertuis ;
- Proclamation des résultats : à partir de **16h30 à la maison du YCC.**